

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° I-CF912

présenté par

M. Labaronne, M. Pellois, Mme Degois, Mme Boyer, Mme Cattelot, M. Roseren,
M. Paluszkiewicz, M. Studer, Mme Rilhac, Mme Vanceunebrock, Mme Provendier, M. Thiébaud,
Mme Sarles, M. Daniel, M. Testé, Mme Verdier-Jouclas, Mme Vidal, M. Haury, Mme Riotton et
Mme Bessot Ballot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.